



FICHE SIGNALÉTIQUE
636-008 / 636-016 / 637-01 / 637-032 / 637-05 / 637-55

Canutec 1-613-996-6666 (24 heures)

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Identification du produit : 636-008 / 636-016 / 637-01 / 637-032 / 637-05 / 637-55
Nom du produit : Poly Max 2in1
Synonymes : Scellant / Nettoyant aux polymères
Famille chimique : Mélange
Fournisseur/Fabricant : Auto-Chem Inc.
33 de Lyon
Repentigny, QC, Canada
J5Z 4Z3
Tel : 450-654-9292
Fax : 450-654-0633
www.autochem.com
Contact : Jean Dagenais

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Distillat pétrole	64742-88-7	10 - 30	LD50 >6216 mg/kg, rat, oral LD50 >3108 mg/kg, rat, cutané LC50 >14.1mg/l/4 hrs, rat TWA 100 ppm (ACGIH)
Naphtha	64742-48-9	7 - 13	TLV TWA 1200 mg/m3, ACGIH
Kaolinite calcinée	66402-68-4	5 - 10	PEL TWA 10 mg/m3 (OSHA) TLV TWA 10 mg/m3 (ACGIH)
Acide gras huile tall	61790-12-3	1 - 5	LD50 >10000 mg/kg, rat, oral LD50 >2000 mg/kg, lapin, cutané TWA 5 mg/m3 (ACGIH) STEL 10 mg/m3 (ACGIH) TWA 5 mg/m3 (OSHA)

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Les vapeurs sont modérément irritantes pour les yeux.
Peau : N'est pas un irritant primaire lors d'une exposition de courte durée.
Inhalation : Les vapeurs sont modérément irritantes pour les voies respiratoires. Dans de rares cas, il peut y avoir sensibilisation du muscle cardiaque causant des arythmies.
Ingestion : L'aspiration accidentelle du liquide dans les poumons peut causer une inflammation sévère des poumons.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Yeux : Aucun connu.
Peau : Dermatitis, peut dégraisser la peau, réactions allergiques.

- Inhalation : Exposition répétée ou continue peut causer de la toux, le souffle court, des étourdissement et de l'intoxication, des nausées et une dépression du système nerveux central.
- Ingestion : Aucun connu.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

- Yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau ou une solution saline pendant 15 à 20 minutes en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Retirer les verres de contact. Obtenir des soins médicaux si de l'irritation se développe.
- Peau : En cas de contact, rincer à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements contaminés et les laver à l'eau et au savon.
- Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, obtenir des soins médicaux.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente ou qui a des convulsions. En cas d'arrêt respiratoire ou cardiaque, pratiquer la réanimation cardio-respiratoire et obtenir des soins médicaux.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- Point d'éclair : Ininflammable
- Température d'auto-inflammation : Ne s'applique pas
- Limites d'inflammation – air (%) : Ne s'applique pas
- Agents d'extinction : Dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée. La poudre chimique sèche ou l'eau peuvent être utilisées pour refroidir les contenants.
- Équipement de protection : Les pompiers devraient porter des vêtements complets de protection ainsi qu'un appareil respiratoire autonome.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes de silice.
- Remarques : Les composés organiques peuvent s'embraser lorsque l'eau est évaporée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Éviter le contact avec le produit déversé. Enlever les vêtements contaminés. Arrêter la fuite si sécuritaire. Éloigner les sources d'ignition de la zone. Utiliser un système de confinement approprié afin d'éviter la contamination environnementale. Utiliser du sable, de la terre ou autre barrière appropriée pour éviter l'écoulement dans les égouts, fossés ou cours d'eau.

- Petit déversement : Pour moins d'un baril, transférer dans un contenant identifié et refermable pour réutilisation ou élimination. Laisser les résidus s'évaporer ou absorber avec un absorbant approprié et éliminer de façon sécuritaire. Enlever le sol contaminé et éliminer de façon sécuritaire.

- Grand déversement : Transférer dans un contenant identifié et refermable pour réutilisation ou élimination. Laisser les résidus s'évaporer ou absorber avec un absorbant approprié et éliminer de façon sécuritaire. Enlever le sol contaminé et éliminer de façon sécuritaire.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention : Éviter d'inhaler les vapeurs et le contact prolongé ou répétitif avec le produit. Laver les vêtements contaminés avant la réutilisation. Observer une bonne hygiène personnelle.

Entreposage : Entreposer dans un endroit frais et sec, à l'abri de la chaleur et du froid. Éviter le gel.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION

Mesures d'ingénierie : Une ventilation générale des lieux de travail est recommandée.

Protection personnelle pour manipulation de routine :

Yeux : Lunettes de sécurité ou masque facial pour protéger les yeux et le visage s'il y a risque d'éclaboussures.

Peau : Dans les espaces restreints ou dans les endroits où le risque de contact est élevé, des vêtements imperméables doivent être portés.

Gants : Gants résistants aux produits chimiques.

Inhalation : Si les niveaux d'exposition dépassent les limites permises, utiliser un masque approuvé NIOSH.

Protection personnelle pour déversements :

Yeux : Lunettes de sécurité ou masque facial pour protéger les yeux et le visage s'il y a risque d'éclaboussures.

Peau : Dans les espaces restreints ou dans les endroits où le risque de contact est élevé, des vêtements imperméables doivent être portés.

Gants : Gants résistants aux produits chimiques.

Inhalation : Utiliser un masque avec cartouches pour vapeurs organiques approuvé NIOSH ou un masque autonome approuvé NIOSH.

Note : Ces précautions sont valides pour la manipulation à la température de la pièce. L'utilisation à des températures élevées ou l'application par pulvérisation peuvent exiger des précautions supplémentaires.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide opaque visqueux.
Couleur :	Beige.
Odeur :	Fruit.
pH @ 1% :	7.86
Densité relative (g/cm ³) :	0.942
Point d'ébullition :	100 C
Point de congélation :	0 C
Pression de vapeur :	Non déterminé.
Matières volatiles (poids) :	Non déterminé.
Solubilité (eau) :	Disperse.
COV (%) :	Non déterminé.
Viscosité :	163000 cps, Brookfield, tige 4, 1 rpm

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable.

Polymérisation dangereuse : Non.

Conditions à éviter : Aucune connue.

Incompatibilités : Oxydants forts, acides forts, bases fortes.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes de silice.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Distillat pétrole	64742-88-7	10 - 30	LD50 >6216 mg/kg, rat, oral LD50 >3108 mg/kg, rat, cutané LC50 >14.1mg/l/4 hrs, rat TWA 100 ppm (ACGIH)
Naphtha	64742-48-9	7 - 13	TLV TWA 1200 mg/m ³ , ACGIH
Kaolinite calcinée	66402-68-4	5 - 10	PEL TWA 10 mg/m ³ (OSHA) TLV TWA 10 mg/m ³ (ACGIH)
Acide gras huile tall	61790-12-3	1 - 5	LD50 >10000 mg/kg, rat, oral LD50 >2000 mg/kg, lapin, cutané TWA 5 mg/m ³ (ACGIH) STEL 10 mg/m ³ (ACGIH) TWA 5 mg/m ³ (OSHA)

Effets aigus potentiels sur la santé :

- Yeux : Les vapeurs sont modérément irritantes pour les yeux.
Peau : N'est pas un irritant primaire lors d'une exposition de courte durée.
Inhalation : Les vapeurs sont modérément irritantes pour les voies respiratoires. Dans de rares cas, il peut y avoir sensibilisation du muscle cardiaque causant des arythmies.
Ingestion : L'aspiration accidentelle du liquide dans les poumons peut causer une inflammation sévère des poumons.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

- Effets cancérogènes : Aucun connu.
Effets mutagènes : Aucun connu.
Effets tératogènes : Aucun connu.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Ingrédient	CAS	Test	Espèce
Acide gras huile tall	61790-12-3	EL50 > 1000 mg/l/48 hrs LL50 > 1000 mg/l/96 hrs EC50 >310 mg/l/16 hrs	Daphnia magna Pimephales promelas Bactéries

Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement du contrôle des incendies pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Les zones contaminées doivent être remises à l'état original ou à la satisfaction des autorités. Peut être nocif à la vie aquatique.

13. MISE AU REBUT

- Méthode d'élimination : L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
Emballage contaminé : Selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATION SUR LES RÈGLEMENTS

- SIMDUT : D2A Matières très toxiques ayant d'autres effets.

D2B Matières toxiques ayant d'autres effets.

DSL : Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.

TSCA : État de l'inventaire du US TSCA : Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire du la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par : Auto-Chem Inc.

Date : Sept. 2015

Avis au lecteur :

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.